



LETTRE CIRCULAIRE N°2016/0003/ANAC/DG/DSA

A l'intention des exploitants des Aéroports du Mali

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions des Règlements Aéronautiques du Mali (RAM 21, RAM 07 parties 1, 2 et 3) et documents connexes de l'OACI, le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile met à la disposition des exploitants des aéroports du Mali l'édition 01 des Guides suivants :

- Guide relatif à la mise en œuvre du Système de Gestion de la Sécurité des aéroports ;
- Guide d'élaboration du Plan d'Urgence d'aéroport et mécanisme d'approbation.

Tout comme les Règlements Aéronautiques du Mali, ces présents Guides sont disponibles sur le site web de l'ANAC à l'adresse suivante : www.anac-mali.org.

15 JUIL 2016

Bamako, le

Salif DIALLO



Ampliations :

- METD/PCA.....2
- Toutes Directions ANAC.....4
- Services DSA/DDI.....5
- Bureaux DSA/DDI.....12
- ADM/ASAM-SA.....2
- ASECNA (Représentation, Délégation)...2
- Autres Exploitants.....20